

## ACTUALITÉ L'AGENDA AOÛT

> VIDE GRENIER DU SRAC  
Le 24 - de 8h à 17h - Stade Renault Leberquer

> INSCRIPTION BANQUE ALIMENTAIRE  
Les 28 & 29 - de 9h à 12h - Maison de la Solidarité

> MARCHÉ NOCTURNE  
Le 29 - de 17h30 à 22h30 sur les places du centre-ville (pour les exposants, inscription à l'adresse : marchenocturnesrc@gmail.com)

> EXPOSITION 81 ANS DE LA LIBÉRATION  
Les 30 & 31 - Salle des expositions - en partenariat avec la bibliothèque (programme à venir sur le site Internet de la Ville)

## SEPTEMBRE

> DON DU SANG  
Le 8 - au SiRoCo (sur inscription)

> PETIT SALON DU LIRE ET DES AUTEURS NORMANDS  
Le 13 (14h15 - 18h) & le 14 (10h - 12h15 / 14h15 - 18h) de - au Château de Grosmesnil : rencontre, dédicaces, animations pour enfants, etc...

> LA PLUS BELLE ÉPOQUE  
Le 21 - places Foch et Anciens Combattants

## OCTOBRE

> OUVERTURE DE LA SAISON DU SIROCO  
Le 3 - à partir de 20h au SiRoCo

> MA VILLE À VÉLO  
Le 5 - Inscription obligatoire sur le site Internet de la Ville.

> JOURNÉE PRÉVENTION RISQUES MAJEURS  
Le 13 en Mairie - réservée aux professionnels (programme à venir sur le site de la Ville)

> MARCHES ROSES  
Le 18 - 4 parcours au départ du parc de Grosmesnil, direction le centre-ville et son marché avec le club de randonnée de la MPT, le GACCSR et Totem Roller ! Présence du Bus Rose au cœur du marché. À vos marques, Prêts, Donnez !

> JOURNÉE PRÉVENTION RISQUES MAJEURS  
Le 18 au SiRoCo - réservée au grand public (programme à venir sur le site de la Ville)

> CONCOURS DU BOUDIN DE SAINT ROMAIN  
Les 18 & 19 - salle des expositions

> LA PLUS BELLE ÉPOQUE  
Le 19 - places Foch et Anciens Combattants

> FOIRE AUX PROMENEURS  
Du 24 au 27 - sur les places du centre-ville

> SALON DU MARIAGE DE SAINT ROMAIN  
Les 25 & 26 - de 10h à 18h30 au SiRoCo. 2 défilés par jour 11h et 15h30 - entrée : 3€

> LOTO D'AUTOMNE DES AMIS DES RÉSIDENTS  
Le 26 à 14h à la salle des Merisiers du centre hospitalier de St Romain

## NOVEMBRE

> DON DU SANG  
Le 3 - au SiRoCo (sur inscription)

> ARMISTICE  
Le 11 à 11h - commémoration au monument aux morts

> FÊTE DE L'AUTOMNE  
Les 15 & 16 - voir programme dans cette édition

> SAINTE BARBE  
Le 29 en centre-ville

## DÉCEMBRE

> CONFÉRENCE : LA MÉMOIRE AU FIL DES ANNÉES  
Le 2 - de 14h à 16h en salle des expositions - sur inscription : actionsocialenormandie@agirc-arrco.fr

> HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE  
Le 5 à 11h - commémoration au monument aux morts

> MARCHÉ DE NOËL  
Les 12, 13 & 14 sur les places du centre-ville

> NOËL DE LA MPT  
Le 13 - spectacle jeune public, ateliers pour enfants, goûter offert par le Père Noël

> ROCK'N COEUR  
Le 20 - au SiRoCo à partir de 20h - 1 jouet = 1 entrée pour ce concert caritatif

## DU 28 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE

> ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

3 permanences à la Maison du Territoire de Saint-Romain le 30/08 de 9h à 12h, le 10/09 de 15h à 18h et le 26/09 de 14h à 17h.

Renseignements :  
02 35 13 36 90

## ACTUALITÉS RÉNOVATION DE L'ANCIENNE PERCEPTION

Concernant les travaux de l'ancienne perception, nous avons recueilli plus de 300 réponses à l'enquête lancée par la municipalité et nous vous remercions une nouvelle fois pour votre mobilisation. Nous les avons triés par ordre de priorité. La municipalité a pris bonne note de vos propositions qui seront intégrées dans l'appel à candidature auprès des porteurs de projets qui sera lancé à la rentrée.

### Priorité 1

Charcuterie  
Presse  
Poissonnerie  
Boulangerie  
Magasin de prêt à porter



### Priorité 2

Presse  
Poissonnerie  
Charcuterie  
Magasin bio  
Boulangerie

### Priorité 3

Presse  
Poissonnerie  
Charcuterie  
Boulangerie  
Magasin de prêt à porter

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES



**Vacances de la Toussaint : du 18 octobre au 2 novembre 2025 inclus.**  
**Vacances de Noël : du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.**  
**Vacances d'hiver : du 14 février au 1<sup>er</sup> mars 2026 inclus.**  
**Vacances de printemps : du 11 au 26 avril 2026 inclus.**  
**Les Vacances d'été débuteront le 4 juillet 2026.**



## VILLE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Place Théodule Benoist  
Tél. 02 32 79 24 60

Retrouvez l'actualité de la ville, rendez-vous sur notre page Facebook «Ville de Saint Romain de Colbosc»

Contact : communication@stromain76.fr - Impression : AUTRECOM (76) - Tirage : 2550 exemplaires.  
© Banques d'images/photos : Ville de Saint Romain de Colbosc, Freepik, Canva. Ne pas jeter sur la voie publique.  
Directeur de la publication : Clotilde Eudier, Rédactrice en chef : Carole Stil, Rédaction : Julia Crochemore

# ST ROMAIN

## Infos

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

#21 | Rentrée, mission cartable lancée ! | Septembre 2025



Chères Saint-Romanaises, chers Saint-Romanais,  
La ville de Saint-Romain-de-Colbosc a une nouvelle fois vibré au rythme des animations estivales que nous avons souhaitées chaleureuses et conviviales.

L'inauguration du nouveau parc communal fin juin a marqué les esprits. Vous avez été nombreux à venir découvrir ce lieu de détente et de nature, pensé avec et pour vous. Ce projet, symbole de la participation citoyenne, restera l'un des temps forts de l'année.

La journée du 14 juillet, empreinte de solennité républicaine le matin et de convivialité l'après-midi, a aussi rassemblé petits et grands autour des valeurs qui nous unissent. Et bientôt, notre marché nocturne d'été viendra clore ce mois d'août.

Alors que les vacances se poursuivent pour certains, l'heure de la rentrée approche déjà pour d'autres. À ce titre, je tiens à vous assurer que tout a été mis en œuvre pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions. Plusieurs chantiers ont été menés cet été dans notre école, afin d'améliorer le confort et la sécurité des élèves comme des équipes éducatives et agents.

Je souhaite à chacune et chacun une belle fin d'été et une excellente rentrée.

## ACTUALITÉS TRAVAUX DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

La municipalité tient une nouvelle fois à remercier les participants aux travaux de concertation pour imaginer la restructuration de cette avenue.

L'enfouissement des réseaux devrait débuter courant septembre

Concernant les travaux de voiries :

- La phase 1 allant du haut du centre-bourg jusqu'à l'espace Henri Odièvre devrait débuter début novembre 2025 pour se terminer courant février 2026.
- La phase 2 allant de l'espace Henri Odièvre jusqu'au rond-point de l'hôpital devrait débuter courant avril 2026 pour se terminer début août 2026

Une communication spécifique durant la période des travaux sera effectuée afin d'éviter au maximum les perturbations.



## ÉVÉNEMENTS

### CONCOURS PHOTO

Dans le cadre de la création de l'agenda 2026, participez à notre concours photo ! Un jury sélectionnera les meilleurs clichés qui seront utilisés sur la couverture et dans l'agenda 2026 de la commune. Le formulaire d'inscription est à retirer à l'accueil de la Mairie ou sur le site Internet de la Ville.

**Le concours débute dès à présent et se terminera le Mardi 21 octobre 2025. INSCRIPTION OBLIGATOIRE !**



### ÉLECTIONS MISS MAMIE ET SUPER PAPY



#### Élection Miss Mamie & Super Papy : et si c'était vous ?

Une nouvelle aventure pleine de bonne humeur, d'élégance et de tendresse vous attend le **Dimanche 16 Novembre 2025 au SiRoCo**. La Ville lance l'élection de Miss Mamie et Super Papy. Un moment festif pour mettre à l'honneur nos aînés, leur dynamisme et leur bienveillance.

*Vous avez 60 ans ou plus ?*

*Vous êtes grand-mère ou grand-père ?*

*Et surtout, vous êtes Saint-Romanois(e) ?*

*Alors ce concours est fait pour vous !*

N'hésitez plus : inscrivez-vous et venez partager un moment inoubliable ! *Bulletins d'inscription à retirer sur le site Internet ou à l'accueil de la Mairie.*

### LA FÊTE DE L'AUTOMNE

Vous êtes un(e) virtuose de la pâte croustillante, des garnitures fondantes ou des confitures maison ? **Participez à notre grand concours culinaire et faites rayonner votre talent !**

Tarte aux pommes et confitures en tout genre (de fraise, de mirabelle ou de pomme...). Quelle que soit votre spécialité, venez la présenter au jury et tentez de remporter le titre de la meilleure tarte aux pommes ou de la meilleure confiture de la Ville !

**Rendez-vous le Samedi 15 Novembre en salle des expositions.**

**Informations et inscriptions à venir sur le site Internet de la Ville.**



### JOURNÉES PRÉVENTION RISQUES MAJEURS

La municipalité souhaite sensibiliser les habitants sur les outils à leurs dispositions face aux risques majeurs auxquels ils pourraient être confrontés (incidents industriels, canicule, tempête, déversements de produits chimiques, fuite de gaz etc...)

**Pour cela, deux temps seront organisés :**

**Lundi 13 octobre en fin de journée salle du conseil de la Mairie :** réunion d'informations à destination des professionnels et des établissements recevant du public (commerçants, artisans, entreprises, ...).

**Samedi 18 octobre toute la journée salle de spectacle Le Siroco :** à destination du grand public sous forme d'ateliers participatifs et de démonstrations en présence notamment de la protection civile, des pompiers, de la gendarmerie etc... L'objectif est que chaque citoyen puisse prendre connaissance des risques majeurs qui l'entourent et s'informe sur les comportements de sauvegarde à adopter, ainsi que les modalités d'alerte en cas d'évènement grave.

**Nous sommes tous concernés par notre sécurité ! Venez nombreux !**

**Vous pourrez prochainement retrouver plus d'informations sur le contenu de ces deux journées en Mairie, sur le site internet de la ville ou sur les réseaux sociaux.**

## VIE SCOLAIRE

### RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2025 aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> septembre**. Les horaires de rentrée des classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire seront affichés fin Août sur les portes de l'école.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription **OBLIGATOIRE** au restaurant scolaire de l'école François Hanin pour les enfants mangeant occasionnellement ou quotidiennement à la cantine. Ce système permet de **diminuer le gaspillage alimentaire et surtout d'améliorer l'organisation du service.**

Afin d'inscrire votre enfant au restaurant scolaire, **des permanences sont à votre disposition : les 26, 27 et 28 Août 2025 de 17h à 19h à l'école.**

CONVIVIO enregistrera automatiquement tous les enfants inscrits au restaurant scolaire pour la totalité de l'année scolaire. Les familles pourront procéder à la **désinscription de l'enfant sur les jours de leur choix avec un délai de prévenance de 48h minimum. Passé ce délai de prévenance, le repas sera facturé.** En cas de sortie scolaire, il reviendra aux familles de s'assurer de la non-inscription de l'enfant.

Pour les enfants non-inscrits et devant exceptionnellement manger au restaurant scolaire, le tarif extérieur sera appliqué et un délai de prévenance minimum de 48h est imposé.

**En cas de maladie de l'enfant, un certificat médical devra être fourni sous 48h maximum** afin que le fermier ne procède pas à la facturation des repas. Les absences non signalées sur l'espace famille ne seront pas déduites de votre facture.

**En même temps une permanence sera tenue par le CCAS pour effectuer vos demandes d'aide sociale à la restauration scolaire.**

Munissez-vous de votre dernière attestation de quotient familiale de la CAF.



Pour + d'informations, rendez-vous sur le site [www.mptsr.fr](http://www.mptsr.fr). Si manque d'information, veuillez contacter la MPT au 02 35 20 00 16 ou par mail : [jessicacommare.mpt@gmail.com](mailto:jessicacommare.mpt@gmail.com)

### ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Vous voulez inscrire votre ou vos enfant(s) à un ou des accueil(s) périscolaire(s) ? **C'EST SIMPLE !**

Rapprochez-vous de la Maison Pour Tous qui vous accompagne dans les démarches d'inscription et de réservation.

#### PLANNING DU PÉRISCOLAIRE :

Périscolaire du matin (7h30-8h00 à l'école François Hanin), périscolaire du soir (16h30-18h30 à l'école François Hanin pour les maternelles et à la MPT pour les élémentaires), Mercredis (accueils à la journée, demi-journée avec ou sans repas).



Un nouveau règlement a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du **Mardi 1<sup>er</sup> Juillet 2025.**

## ASSOCIATIONS

### SPORTS, LOISIRS, CULTURE

Les activités annuelles de la Maison Pour Tous reprennent le **lundi 1<sup>er</sup> Septembre**. Pas moins d'une quarantaine d'activités sont proposées avec comme chaque année, son lot de nouveautés. Danse, gym bien-être adaptée, arts plastiques, judo, loisirs créatifs, musique, littérature, jeux en société, théâtre, cirque et bien d'autres sauront ravir les petits et les grands.

Toutes les informations sur les tarifs, modalités d'inscription, description des activités etc... sont à retrouver sur le site internet de la MPT.

**N'hésitez pas à consulter les sites Internet de nos associations Saint-Romanaises pour connaître leurs programmes et les activités proposés !**



## VIE SOCIALE

### BANQUE ALIMENTAIRE & ÉPICERIE SOLIDAIRE

Les inscriptions à la Banque Alimentaire se dérouleront les **Judi 28 et Vendredi 29 Août 2025 de 9h00 à 12h00 à la Maison de la Solidarité**. Les distributions de la Banque Alimentaire reprendront quant à elles le **Vendredi 5 Septembre**.

L'épicerie solidaire sera ouverte les mardis et jeudis de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires et 1<sup>er</sup> mardi du mois) à partir du **Judi 18 Septembre**.



## COMMERCES

### MANAGER DU COMMERCE



Dans le cadre de Petites Villes de Demain, Jean-Luc PICARD est arrivé début juillet sur notre commune et pour une durée de 2 ans.

#### Ses principales missions :

- Accompagner les commerçants dans leur quotidien
- Accompagner les futurs projets de l'ancienne perception
- Promouvoir et valoriser le tissu commercial local

Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur l'enthousiasme de nos commerçants pour l'accueillir chaleureusement !

## ÉCOLOGIE

### TAILLE DE HAIE ENTRE VOISINS

Articles 671 à 673 du Code Civil :

- Une haie mitoyenne doit être entretenue à frais communs.
- Chaque voisin a le droit de tailler sa partie de haie, sans empiéter ni abîmer la haie.
- Si la haie dépasse chez vous, vous pouvez exiger que votre voisin la taille.

#### Hauteur maximale autorisée (en limite de propriété) :

- Si la haie est à moins de 2 mètres de la limite séparative : hauteur maximale autorisée = 2 mètres.
- Si elle est à plus de 2 mètres, il n'y a pas de limite de hauteur fixée par la loi.
- Une haie, un buisson ou un arbre ne doit en aucun cas empiéter sur le domaine public.